

À la ville et à l'univers

Théâtre Urbi et Orbi (Yvan Bienvenue)

Numéro 77, 1995

Relève, héritage et renouveau

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/27640ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

ISSN

0382-0335 (imprimé)

1923-2578 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Théâtre Urbi et Orbi (1995). À la ville et à l'univers. *Jeu*, (77), 57–58.

Théâtre Urbi et Orbi

À la ville et à l'univers

Le Théâtre Urbi et Orbi a obtenu ses lettres patentes le 12 juin 1992. Née de ma rencontre avec Stéphane Jacques, cette petite compagnie s'est donné un mandat de prise de parole. Elle s'est vouée à la mission qui s'imposait : la défense de l'auteur ; elle chérit le principe de la rémunération juste des artistes. Bien que pauvre, notre compagnie rémunère correctement ses artistes ; mais elle espère pouvoir un jour verser « plus que le raisonnable » aux créateurs et interprètes qui œuvrent dans ses productions. Tout travail mérite salaire, et un salaire équitable.

Le Théâtre Urbi et Orbi promeut, produit et diffuse les œuvres dramatiques d'auteurs et auteures québécois¹ en privilégiant les nouveaux² dramaturges, et s'emploie à défendre leurs intérêts. C'est là la mission précise qu'il s'est donnée.

Le métier n'est pas facile, les sous sont rares, aussi nous offusquons-nous, à nos heures, de l'état des choses. Cependant, c'est par l'action que nous croyons le mieux faire avancer la cause de l'art et raffermir notre position, nos principes.

Nous avons créé quatre spectacles à ce jour : *Histoires à mourir d'amour* et *Règlement de comptes* que j'ai signés ; et les éditions 1994 et 1995 des *Contes urbains*, un collectif d'auteurs. En trois ans d'existence, nous avons produit les œuvres de près de quinze auteurs et supervisé l'édition de ces œuvres. Un bon début, croyons-nous.

Chacun des membres du Théâtre Urbi et Orbi est engagé dans l'avancement — sinon dans la lutte contre le recul — du théâtre dans notre société. Par cela, il faut comprendre que c'est le combat de l'art en général qui nous préoccupe. Voilà en partie ce qui explique notre refus catégorique de faire appel aux programmes d'emploi ou à toute autre forme d'aide qui aliène l'artiste.

Nous n'anticipons l'avenir ni d'un bon ni d'un mauvais œil. Nous continuons le travail que nous avons commencé. Nous présenterons en 1996 un spectacle auquel nous travaillons depuis quelques mois et qui donnera la parole à trente-huit auteurs, en plus d'une nouvelle édition des *Contes urbains*. Nous sommes fiers de dire qu'avant la fin de l'année, nous aurons présenté une soixantaine d'auteurs au public en quatre ans d'existence.

1. Qui participent à l'essor social, économique et culturel du Québec.

2. Entendons ici les auteurs et auteures d'une première œuvre dramatique.

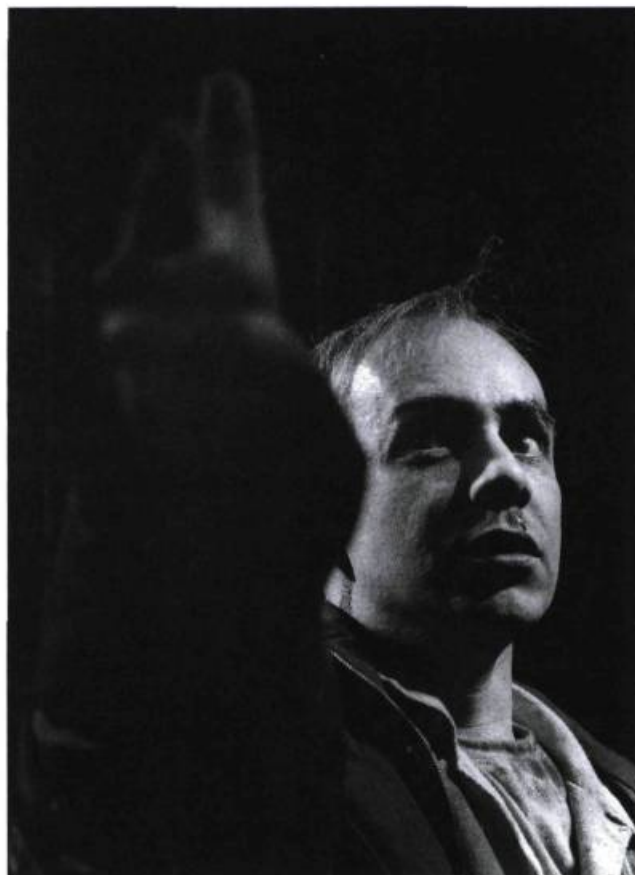
Nous sommes là, debout, prêts à passer à l'action. Chez Urbi et Orbi, l'action, c'est tout de suite.

Yvan Bienvenue

L'équipe actuelle du Théâtre Urbi et Orbi compte trois personnes : Stéphane Jacques, à la direction artistique, a joué dans *Histoires à mourir d'amour* et *Règlement de contes*, et dit un des *Contes urbains*, une œuvre collective ; Yvan Bienvenue, à la direction littéraire, a signé les textes produits par la compagnie dont un des *Contes...* ; Martin Roussy est producteur délégué. Voir, dans ce numéro, le compte rendu de *Règlement de contes*, signé Diane Godin.

Théâtrophie

<i>Histoires à mourir d'amour</i>	Février 1993	Salle Fred-Barry de la NCT
<i>Contes urbains</i>	Décembre 1994	La Licorne
<i>Règlement de contes</i>	Octobre 1995	Théâtre de Quat'Sous
<i>Contes urbains</i>	Décembre 1995	La Licorne



Stéphane Jacques dans
Règlement de contes
d'Yvan Bienvenue.
Photo : Guy Borremans.